

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 29 Juin 2023**

**110x23**

### **SERVICE D'ENTRETIEN DE LA VÉGÉTATION** **AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'ACCORD-CADRE**

Considérant les articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique, un appel d'offres ouvert a été lancé pour l'entretien courant de la végétation des espaces extérieurs du domaine public communal : taille, tonte, nettoyage, désherbage manuel et mécanique, fauchage...

Cette consultation prend la forme d'un accord-cadre à bons de commande avec un seuil maximum annuel fixé à 90 000€ HT passé conformément aux articles L. 2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique.

Cet accord cadre à bons de commandes sera conclu pour une première période allant de sa date de notification au 31 décembre 2023, avec possibilité de reconduction par période d'un an, dans la limite de 3 reconductions.

La commission d'appel d'offres, réunie le lundi 19 juin 2023, après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres, a décidé d'attribuer cet accord-cadre à l'entreprise :

**ESPACE ENVIRONNEMENT**

721 Route Blanche

13120 Gardanne

Siret : 439 059 866 00020

Ceci exposé, il est proposé au conseil municipal :

- d'autoriser le Maire ou l'adjointe en charge de la commande publique, à signer l'accord cadre de fournitures courantes et de services intitulé « Service d'entretien de la végétation » dont la référence est 2023/FCS/0012 avec l'entreprise retenue ci-dessus.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu cet exposé,

- AUTORISE le Maire, ou l'adjointe en charge de la commande publique, à signer et à exécuter l'accord cadre de fournitures courantes et de services intitulé « Service d'entretien de la végétation » avec l'entreprise ESPACE ENVIRONNEMENT ;

- PRÉCISE que les crédits nécessaires au paiement des prestations sont inscrits au budget de fonctionnement ;

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 32

CONTRE : 0

ABSTENTION : 2 – M. FUSONE - COCH

**AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ**

LE SECRETAIRE  
ROMAIN AMARO

LE MAIRE  
MICHEL AMIEL